

## **Actualité du Syndicat**

Notre Syndicat a conseillé un professeur du Lycée Technique dans une démarche de recours auprès du Ministre d'Etat.

En effet, après une carrière effectuée au sein de l'Education Nationale, en qualité de professeur sous contrat d'un an, à temps complet, renouvelé à l'identique pendant 17 années consécutives, ce professeur âgé de 60 ans s'est vu proposer à la rentrée 2008/2009, une affectation de poste à temps partiel, donc à salaire moindre.

Compte tenu de ses obligations familiales, il a été contraint de refuser le poste et de demander son admission à la retraite.

Fin septembre 2008, ce professeur a décidé avec l'aide et le soutien de l'USM et du Syndicat des Agents de l'Etat et de la Commune, de déposer un recours gracieux auprès du Ministre d'Etat, pour modification substantielle du contrat de travail du fait de l'employeur. Pour cette raison, il a demandé à bénéficier du versement de l'indemnité de départ prévue dans les dispositions en vigueur pour les Agents de l'Etat. Fin janvier 2009, l'indemnité de départ a été accordée à raison d'un mois de salaire par année d'ancienneté.

## **Auxiliaires de vie (Service Social Mairie)**

Notre Syndicat a été contacté par des auxiliaires de vie dépendant du Service Social de la Mairie qui éprouvent de nombreuses difficultés dans l'exercice de leur profession.

Nous les avons rencontrés à plusieurs reprises et avec leur collaboration avons rédigé un dossier concernant leur travail, leurs problèmes, leurs souhaits et leurs propositions pour améliorer les conditions de travail.

Nous les avons représentés auprès du Secrétaire Général de la Mairie pour exposer problèmes et propositions.

Une écoute des auxiliaires de vie par un psychologue a été mise en place ainsi qu'un bulletin de liaison qui permettra de laisser une trace écrite des problèmes rencontrés par le personnel. Nous sommes dans l'attente d'autres avancées dans les conditions de travail et nous suivons avec attention ce dossier très sensible.

## **Groupes de travail**

Notre syndicat, ainsi qu'il s'était engagé à le faire lors de l'Assemblée Générale du 14 janvier dernier, a constitué 2 groupes de travail qui se consacrent aux thèmes suivants:

### ➤ 1<sup>er</sup> groupe : Conditions de travail

horaires décalés, 3x8, travail des dimanche et jours fériés, problèmes des plannings, repos, récupérations, astreintes.....  
Ces thèmes concernent de nombreux personnels de l'Etat et de la Commune.

### ➤ 2<sup>ème</sup> groupe : Fonds social

création d'un fonds social (l'enquête d'opinion réalisée auprès des fonctionnaires et agents de l'Etat révélera probablement un souhait très fort de fonds social)

Si vous avez des idées, des tuyaux, n'hésitez pas à nous contacter.

## **Prestations Médicales de l'Etat**

L'instauration de carte PME avec mention de couleur, VERTE, ROSE et BULLE, comme aux Caisses Sociales est en projet pour tous les assurés des Prestations Médicales de l'Etat et ce, sous prétexte de mettre un terme aux dépassements de tarifs et de bâtir de ce fait, un système plus protecteur.

Le Syndicat fera tout pour préserver les spécificités des PME dont l'absence de couleur de carte et les remboursements à 100% pour tout agent ou fonctionnaire de plus de 2 ans d'ancienneté. Nous allons demander un rendez-vous à M. CAMPANA, Conseiller aux Affaires Sociales à ce sujet.

## Du nouveau pour les Fonctionnaires

Le Journal Officiel Français du 17 février 2009 publie un décret (n°2009-183) visant à approfondir la coopération administrative entre la France et Monaco. Ce décret (article n°2) offre aux fonctionnaires de Monaco des possibilités de missions professionnelles d'étude, de formation initiale ou de détachement auprès de la Fonction Publique française.

L'article 4 précise que « Les ressortissants monégasques ont accès aux corps, cadres d'emploi et emplois des fonctions publiques françaises dans les mêmes conditions que les ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ».

## Congrès U.S.M. 16-17-18 mars

Notre Syndicat a activement participé au Congrès de l'Union des Syndicats de Monaco et a prouvé par là son dynamisme et son envie d'intégrer la vie sociale de Monaco.

## Prochaines permanences syndicales

- **lundi 23 mars** de 12h à 17h
- **lundi 30 mars** de 12h à 17h
- **lundi 20 avril** de 12h à 17h

dans un local mis à notre disposition par le Gouvernement et situé au 3<sup>ème</sup> étage des Terrasses de Fontvieille, 23 avenue Prince Albert II, partie Bureaux Administratifs à côté de l'Office d'Emission des Timbres-Poste. (Accès par l'ascenseur à côté de la pharmacie)

## Contacts

Un membre du Conseil syndical se tiendra à votre disposition 7 jours sur 7 pour tout renseignement ou demande de rendez-vous au

**06 03 94 65 81**



## ***SYNDICAT DES AGENTS DE L'ETAT ET DE LA COMMUNE***

### **Bulletin d'information n° 8 Mars - Avril 2009**

Nous rappelons que le Syndicat des Agents de l'Etat et de la Commune s'adresse à **tous les fonctionnaires, agents et suppléants** de l'Etat et de la Commune.

**Le nouveau Conseil Syndical pour l'année 2009** a été élu lors de l'Assemblée Générale du Syndicat qui a eu lieu le mercredi 14 janvier 2009. Les membres sont :

Noureddine ABOUSSABR (Service Informatique), Claude BERNI (SDAU), Liliane BORDIN (Foyer Sainte-Dévote), Antoine DUMANS (Académie de Musique), Stéphanie GIANNINI (T.G.F.), Georges GIANANTI (Parkings Publics), Christine GIOLITTI (Secrétariat Général Mairie), Maximilien MACCIO (O.E.T.P), Michael MARTIN, (P.M.E.), Marie PALMERO (Service d'Affichage Mairie), Henri PIZIO (Sûreté Publique) Ludovic STEFANO (Centre de Congrès Auditorium), Henri TADDONE, (Retraité SDAU), Christian TOLOMEI (Parkings Publics), Evelyne TREFOLONI (Service Informatique)